

Trois finalistes à l'ambition durable

Le Prix DU DÉVELOPPEMENT durable de la Province de Namur sera décerné le 19 mars. Le prix en est à sa cinquième édition.

o Christophe DE BOOSE

Les trois finalistes du Prix du Développement durable de la Province de Namur sont connus. Il s'agit d'Agribio de Havelange, du Gal pays des tiges et chavées, de Assesse, Gesves et Olhey et enfin de la Régie foncière de la Ville de Namur.

Cette année encore, la Province de Namur a décidé d'organiser un Prix du Public. Celle des trois initiatives qui aura rassemblé le plus de suffrages d'ici le 19 mars sera désignée vainqueur. Les votants sont par ailleurs inscrits dans un concours parallèle : l'un d'entre eux sera récompensé de sa participation et recevra une invitation pour deux personnes au Château de Namur.

Le concours en est à sa 5^e édition. Pour s'inscrire, il suffit en quelque sorte de se sentir impliqué dans le développement durable et intégrer au quotidien dans ses activités les différentes dimensions du développement durable (les 4 P pour Prosperity, People, Planet et Participation).

Rappelons que, le développement durable intégrant plusieurs domaines, le prix couvre beaucoup plus que la « sphère environnementale »



L'an dernier, c'était le magasin D'ici qui remportait le prix.

projet des dimensions économique, sociale, environnementale et participative dans leurs diverses activités. Il est à noter que la dimension économique est à prendre au sens large : la capacité à apporter et à retirer une plus-value durable dans les échanges de services et de biens. Cette plus-value peut être monétaire, mais elle peut aussi être non monétaire (troc, bénévolat, échanges de savoirs, économie du don, etc.).

3. La maturité du projet Le projet a un minimum de maturité. Il a déjà une « histoire à raconter » : c'est plus qu'un simple projet et l'activité n'en est pas à ses balbutiements. ■

LES TROIS CANDIDATS

Agribio

Agribio réunit six coopérateurs issus du monde agricole. Elle assure le stockage, la transformation, et la commercialisation de productions céréalières certifiées bio. Elle est installée à Buzin (Havelange) et c'est par le biais d'une boulangerie qu'elle assure la commercialisation de pains au départ de bâtiments agricoles désaffectés. L'objectif est de sortir du système et de se réapproprié le marché avec des produits intégrant une dimension environnementale et sociale.

Gal Pays des tiges et chavées

L'ASBL Gal (groupe d'action local) a vu le jour en 2002 comme outil d'animation territoriale pour les communes d'Assesse, Gesves et Olhey. Il bénéficie des fonds européens Leader. Sa troisième programmation pour 2014 - 2020 est de consolider ce territoire péri-urbain dans une logique de développement durable. Le Gal veut renforcer le maillage écologique du territoire, sensibiliser agriculteurs, forestiers et habitants à la gestion durable des ressources naturelles. Cinq modules didactiques ont aussi été mis en place à destination des familles et des écoles.

Régie foncière de Namur

Les abattoirs communaux de Namur ont fermé leurs portes en 1988, mais ce n'est qu'en 2006, en concertation avec les habitants du quartier que la Ville a décidé de sauvegarder cet ensemble architectural destiné à être rasé. Ce quartier populaire et très peuplé manquait cruellement d'infrastructures communautaires, mais également de logements. L'ancien bâtiment (3 000 m²) accueillera le pôle action culturelle du Centre culturel régional de Namur dont les ateliers sont actuellement disséminés dans la ville et en mai 2015, l'ASBL Baie des Tecks, s'y installera.

et que tous les secteurs d'activités (marchands et non marchands) sont concernés et sont susceptibles d'apporter de bons candidats.

Les projets peuvent se rapporter à n'importe quel domaine, de l'économie classique et l'économie sociale à la culture et à l'environnement, en passant par le social, l'administration locale, la santé... pour peu qu'ils répondent au mieux aux trois critères qui suivent :

1. L'ancrage des activités en province de Namur Le siège social – ou, à défaut, un siège important d'activité – est situé sur le territoire provincial.

2. L'intégration des 4 P Le critère de loin le plus important est l'intégration par les promoteurs du